

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2014

PRESENTS : MM. DESMEDT, RAUZIER, DUBOUIL, HAMOT, CONVERS, FOVIAUX, BOURGETEAU, BARTHE, CHOQUET, KWAK, AUBRY, CROISIER, DEFLERS, AUDIGER

MMES BONNET, BRUNET, DELAMARRE, DESMEDT CAZIER, FERNANDES, BEGUE, BOURGOIN, DELAUTEL, LOBBE, N'KLO, PILARDEAU, BAPAUME, FLAGOTHIER, HAQUET

ABSENT REPRESENTE : M. BERTHELOT par MME DELAUTEL

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
3. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres
4. Désignations des commissions municipales
5. Désignation des délégués au SITEUR
6. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique
7. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Arré
8. Désignation des délégués au SLE de St Just - Vallée De l'Arré
9. Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS
10. Désignation des membres de la Commission Développement Economique
11. Désignation des délégués à l'Association Image et Son du Plateau Picard
12. Désignation des délégués au Conseil d'Administration du Collège Louise Michel
13. Désignation des délégués au SMIOCE
14. Désignation des délégués à la Mission Locale du Plateau Picard
15. Désignation d'un délégué à l'A.I.T.T.
16. Désignation des délégués aux questions de défense
17. Désignation des membres du CTP
18. Désignation d'un membre de la Commission Bois
19. Désignation d'un délégué au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
20. Indemnités de fonctions du maire et des adjoints
21. Choix du prestataire pour l'exploitation des installations de production d'eau potable
22. Tarifs de la soirée intergénérationnelle

Après vérification du quorum, **M. DESMEDT** déclare que la séance peut valablement se tenir et cite le pouvoir qu'il a reçu et énonce les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DESMEDT propose au conseil municipal de désigner MME BOURGOIN, secrétaire de séance.

2. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Conformément à l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire propose d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal.

M. DEFLERS demande que soit précisé dans le règlement intérieur la mise à disposition d'un encart dans le bulletin municipal ainsi qu'un local de réunion pour l'opposition.

M. DESMEDT répond qu'effectivement le droit d'expression des différents groupes sera mis en place dans le flash municipal. En revanche, en ce qui concerne le local, ce n'est pas un point à inscrire dans le règlement intérieur du Conseil Municipal mais il assure le groupe d'opposition qu'il trouvera une solution pour leur proposer un endroit où ils pourront se réunir.

VOTE : UNANIMITE

3. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offre

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Décide de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

En accord avec le groupe d'opposition, une liste commune est proposée à savoir :

<u>Membres Titulaires</u>	<u>Membres Suppléants</u>
Laurette BRUNET	Catherine BONNET
Bernard DUBOUIL	Audrey DELAMARRE
Edith LOBBE	Bertrand HAMOT
Martine BOURGOIN	Francine BEGUE
Samuel AUDIGER	Alain DEFLERS

M. DESMEDT proclame élus les membres titulaires et suppléants de la liste unique à la Commission d'Appel d'Offre.

MEMBRES TITULAIRES

Nombre de votants : 29
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 29
Sièges à pourvoir : 5

MEMBRES SUPPLEANTS

Nombre de votants : 29
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 29
Sièges à pourvoir : 5

4. Désignations des Commissions Municipales

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de désigner les membres des différentes commissions municipales selon le tableau ci-dessous :

Commissions Municipales

Intitulé	Membres
Affaires Culturelles et Patrimoine	Frans DESMEDT
	Dominique RAUZIER
	Francis BARTHE
	Angélique DELAUTEL
	Edith LOBBE
	Martine BOURGOIN
	Francine BEGUE
	Jeannine PILARDEAU
	Mylène BAPAUME
	Samuel AUDIGER

Intitulé	Membres
Jumelage	Frans DESMEDT
	Dominique RAUZIER
	Patrick CONVERS
	Edith LOBBE
	Laurent KWAK
	Francis BARTHE
	Pascal BOURGETEAU
	Sarah FLAGOTHIER
	Samuel AUDIGER

Intitulé	Membres
Affaires sociales et Solidarité	Frans DESMEDT
	Catherine BONNET
	Audrey DELAMARRE
	Pascal FOVIAUX
	Francine BEGUE
	Pascal BOURGETEAU
	Aya N'KLO
	Jeannine PILARDEAU
	Sarah FLAGOTHIER
	Alain DEFLERS

Intitulé	Membres
Fêtes et Cérémonies	Frans DESMEDT
	Catherine BONNET
	Audrey DELAMARRE
	Pascal FOVIAUX
	Sarah FLAGOTHIER
	Pascal BOURGETEAU
	Mylène BAPAUME
	Jeannine PILARDEAU
	Laurent KWAK
	Samuel AUDIGER

Intitulé	Membres
Développement Economique	Frans DESMEDT
	Catherine BONNET

Intitulé	Membres
Entretien des bâtiments publics et des équipements, sécurité, conformité, voirie, travaux, cadre de vie, environnement	Frans DESMEDT
	Bernard DUBOUIL
	Laurette BRUNET
	Bertrand HAMOT
	Patrick CONVERS
	Guylaine FERNANDES
	Pascal BOURGETEAU
	Laurent KWAK
	Pascal FOVIAUX
	Martine BOURGOIN
Sandrine HAQUET	

Intitulé	Membres
Cimetière	Bernard DUBOUIL
	Bertrand HAMOT

Intitulé	Membres
Jardins communaux	Frans DESMEDT
	Bernard DUBOUIL
	Francine BEGUE
	Jeannine PILARDEAU
	Alain DEFLERS

Intitulé	Membres
Administration Générale, Urbanisme, Marchés Publics	Frans DESMEDT
	Laurette BRUNET
	Bernard DUBOUIL
	Edith LOBBE
	Martine BOURGOIN
	Christophe CHOQUET
	Guylaine FERNANDES
	Mylène BAPAUME
	Samuel AUDIGER

Intitulé	Membres
Sports, Loisirs et Espaces Verts Sportifs	Frans DESMEDT
	Bertrand HAMOT
	Audrey DELAMARRE
	Pascal BOURGETEAU
	Christophe CHOQUET
	Angélique DELAUTEL
	Vincent BERTHELOT
	Daniel CROISIER
	Samuel AUDIGER

Intitulé	Membres
Finances	Frans DESMEDT
	Audrey DELAMARRE
	Dominique RAUZIER
	Catherine BONNET
	Bertrand HAMOT
	Bernard DUBOUIL
	Martine BOURGOIN
	Edith LOBBE
	Christophe CHOQUET
	Jeannine PILARDEAU
	Angélique DELAUTEL
	Alain DEFLERS
Intitulé	Membres
Jeunesse	Frans DESMEDT
	Audrey DELAMARRE
	Catherine BONNET
	Bertrand HAMOT
	Christophe CHOQUET
	Sandrine HACQUET
Intitulé	Membres
Affaires Scolaires	Frans DESMEDT
	Patrick CONVERS
	Bernard DUBOUIL
	Guyline FERNANDES
	Martine BOURGOIN
	Aya N'KLO
	Christophe CHOQUET
	Sandrine HAQUET
Intitulé	Membres
Communication	Frans DESMEDT
	Patrick CONVERS
	Francis BARTHE
	Martine BOURGOIN
	Francine BEGUE
	Samuel AUDIGER
Intitulé	Membres
Logements	Frans DESMEDT
	Yveline DESMEDT CAZIER
	Guyline FERNANDES
	Francine BEGUE
	Vincent BERTHELOT
	Laurent KWAK
	Alain DEFLERS

Commissions Extra Municipales

Intitulé	Membres
Commerce, Stationnement, Circulation, Prévention, Sécurité (Gendarmerie + Centre de Secours + Police Municipale + DDE + commission Handicap et Accessibilité	Frans DESMEDT
	Bernard DUBOUIL
	Patrick CONVERS
	Guylaine FERNANDES
	Laurent KWAK
	Pascal BOURGETEAU
	Pascal FOVIAUX
	Sandrine HAQUET
Intitulé	Membres
Jeunes	Frans DESMEDT
	Audrey DELAMARRE
	Bertrand HAMOT
	Catherine BONNET
	Vincent BERTHELOT
	Sarah FLAGOTHIER
	Sandrine HAQUET
Intitulé	Membres
Accessibilité, Handicap	Frans DESMEDT
	Bernard DUBOUIL
	Laurette BRUNET
	Bertrand HAMOT
	Aya N'KLO
	Guylaine FERNANDES
	Alain DEFLERS
Intitulé	Membre
ADTO	Frans DESMEDT

VOTE : UNANIMITE

5. Désignation des délégués au SITEUR

M. **DESMEDT** propose au Conseil Municipal de désigner les délégués représentant la collectivité au sein du Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux usées de la Région de St Just :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Frans DESMEDT • Bernard DUBOUIL • Bertrand HAMOT • Laurette BRUNET | <ul style="list-style-type: none"> • Patrick CONVERS • Edith LOBBE • Guylaine FERNANDES • Martine BOURGOIN |
|---|--|

VOTE : UNANIMITE

6. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique

M. **DESMEDT** propose au Conseil Municipal de désigner les délégués représentant la collectivité au sein du Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Frans DESMEDT • Dominique RAUZIER • Francis BARTHE • Frédéric AUBRY | <ul style="list-style-type: none"> • Edith LOBBE • Angélique DELAUTEL • Sandrine HAQUET |
|--|--|

VOTE : UNANIMITE

7. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Arré

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant représentant la collectivité au sein du Syndicat Intercommunal de l'Arré :

DELEGUES TITULAIRES

- Bernard DUBOUIL
- Pascal BOURGETEAU

DELEGUEE SUPPLEANTE

- Sarah FLAGOTHIER

VOTE : UNANIMITE

8. Désignation des délégués au SLE de St Just - Vallée de l'Arré

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer 2 délégués représentant la collectivité au sein du Secteur Local d'Energie de St Just - Vallée de l'Arré :

- Frans DESMEDT
- Guylaine FERNANDES

VOTE : UNANIMITE

9. Désignation des membres du Conseil d'Administration du CCAS

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal d'élire 5 membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Le vote se fait au scrutin de liste à bulletin secret.

VOTE : 28 POUR - 1 BLANC

Ont été élus :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| • Catherine BONNET | • Sarah FLAGOTHIER |
| • Francine BEGUE | • Alain DEFLEERS |
| • Pascal FOVIAUX | |

10. Désignation des membres de la Commission Développement Economique

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de désigner 2 membres de la commission Développement Economique :

- Frans DESMEDT
- Catherine BONNET

VOTE : UNANIMITE

11. Désignation des délégués à l'Association Image et Son du Plateau Picard

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer les délégués suivants qui représenteront la collectivité au sein de l'association Image et Son du Plateau Picard :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| • Frans DESMEDT | • Frédéric AUBRY |
| • Laurette BRUNET | • Pascal FOVIAUX |
| • Pascal BOURGETEAU | • Jeannine PILARDEAU |
| • Francine BEGUE | • Samuel AUDIGER |
| • Edith LOBBE | |

VOTE : UNANIMITE

12. Désignation des délégués au Conseil d'Administration du Collège Louise Michel

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer 2 délégués représentant la collectivité au sein du conseil d'administration du Collège Louise Michel :

- Sarah FLAGOTHIER
- Christophe CHOQUET

VOTE : UNANIMITE

13. Désignation des délégués au SMIOCE

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer 3 délégués représentant la collectivité au sein du syndicat des classes de découverte :

- Frans DESMEDT
- Patrick CONVERS
- Francis BARTHE

VOTE : UNANIMITE

14. Désignation des délégués à la Mission Locale du Plateau Picard

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer 5 délégués représentant la collectivité auprès de la Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard :

- Frans DESMEDT
- Francis BARTHE
- Audrey DELAMARRE
- Martine BOURGOIN
- Samuel AUDIGER

VOTE : UNANIMITE

15. Désignation d'un délégué à l'A.I.T.T.

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer le délégué suivant auprès de l'Association Intermédiaire de Travail Temporaire :

- Catherine BONNET

VOTE : UNANIMITE

16. Désignation des délégués aux questions de défense

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer 2 délégués aux questions de défense :

- Bernard DUBOUIL
- Pascal FOVIAUX

VOTE : UNANIMITE

17. Désignation des membres du CTP

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de désigner les membres suivants au Comité Technique Paritaire :

TITULAIRES

Frans DESMEDT
Laurette BRUNET
Catherine BONNET
Edith LOBBE
Alain DEFLERS

SUPPLEANTS

Dominique RAUZIER
Audrey DELAMARRE
Guylaine FERNANDES
Pascal BOURGETEAU
Sandrine HAQUET

A ces membres viennent s'ajouter des représentants du personnel communal (5 titulaires + 5 suppléants).

VOTE : UNANIMITE

18. Désignation d'un membre de la Commission Bois

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de nommer les membres suivants à la commission BOIS :

- Frans DESMEDT
- Bernard DUBOUIL
- Bertrand HAMOT

VOTE : UNANIMITE

19. Désignation d'un délégué au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

M. **DESMEDT** propose au Conseil Municipal de nommer le délégué suivant qui représentera la collectivité au sein du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :

- Aya N'KLO

VOTE : UNANIMITE

20. Indemnités de fonctions du maire et des adjoints

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2123-20 et L2123-24-1,

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints,

Décide :

ARTICLE 1 : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de maire et d'adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

➤ Taux retenu en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L2123-23, L2123-24 et L2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Maire : 55% soit 2 090.80 € brut mensuel
- Adjoints : 22% soit 836.32 € brut mensuel

M. **DEFLERS** annonce que son groupe ne votera pas pour cette proposition de taux sauf s'il y a modification du nombre d'adjoints.

M. **DESMEDT** répond qu'il n'y aura pas de modification du nombre d'adjoints et que ce sujet a déjà été évoqué au dernier Conseil Municipal.

ARTICLE 2 : les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération annule et remplace la délibération du 27 mars 2008.

ARTICLE 4 : le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints suivant l'article 1.

ARTICLE 5 : Ces indemnités prendront effet au 30 mars 2014.

VOTE : 26 POUR - 3 CONTRE

21. Choix du prestataire pour l'exploitation des installations de production d'eau potable

Suite à la Commission d'appel d'offres du 18 mars 2014, M. **DESMEDT** informe le conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur l'attribution de la prestation d'exploitation des installations de production d'eau potable pour la période de mai 2014 à avril 2019.

La Commission d'appel d'offres propose de retenir la Lyonnaise des Eaux pour un montant de :

- Part fixe annuelle : 92 956.00 € HT
- Prix au m³ : 0.09 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. **DESMEDT** à signer toutes les pièces du marché pour ce montant.

Le Conseil Municipal donne délégation à M. DESMEDT pour prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, s'ils n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice en cours.

M. DEFLEERS demande une visite de l'usine de dénitrification et de la station d'épuration.

M. DESMEDT répond favorablement pour organiser une visite et proposera une date ultérieurement.

VOTE : UNANIMITE

22. Tarifs de la soirée intergénérationnelle

M. DESMEDT informe le Conseil Municipal que le Conseil Municipal Jeunes et le Club des Aînés organisent une soirée intergénérationnelle le 18 avril 2014.

Il propose de fixer les tarifs comme suit :

- Entrée de la soirée : 2.00 €
- Eau, café : 0.50 €
- Autres boissons : 1.00 €
- Part de gâteau ou chouquettes : 0.50 €

VOTE : UNANIMITE

Les conseillers n'ayant pas d'autres observations, M. DESMEDT remercie les élus et lève la séance à 11h35.